

Compte rendu réunion du 16/09/2024

Étaient présents : Emmanuel Delourmel, Linda Bourvic, Eliane Cornu, Arnaud Chalmel, Sandy Boulet-Bacro

Absent(e-s) excusé(e-s): Marcel Bouvier

Secrétaire de séance : Eliane Cornu

Début de séance : 19h15

Ordre du jour :

- 1. Projet sportif..... 3
- 2. Planning 3
- 3. WhastApp des archers de St Loup..... 3
- 4. Achats 3
- 5. Code d'accès à l'archerie..... 3
- 6. Droit de paille 3
- 7. Commission Communication..... 3
- 8. Réseaux sociaux..... 3
- 9. Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)..... 4

1. Projet sportif

Le nouveau projet sportif sera établi après l'élection d'un nouveau membre. Une réunion entre les membres du bureau et les entraîneurs sera également planifiée.

2. Planning

Une ambiguïté a été remontée à un membre du bureau sur l'horaire du mardi. Les plannings vont être modifiés et affichés. Loïc encadre le créneau du mardi soir, de 19h30 à 21h30. Il est ouvert au 2^{ème} année et plus

3. WhastApp des archers de St Loup

Un rappel va être fait sur la raison d'être du WhatsApp :

- Covoiturage,
- Résultats sportifs,
- Photo des compétitions

Toute autre publication sera supprimée par les modérateurs du groupe.

4. Achats

Les achats notés sur le cahier de commande de matériel ont été pris en compte.

Ils seront groupés aux achats de rentrée, seront également commandés :

- Protège bras de petites tailles (XS, S)
- Palettes
- Micro-onde
- Etiqueteuse
- Détecteur de métaux
- Présentoir à document

5. Code d'accès à l'archerie

Après la réunion avec les entraîneurs et les membres du bureau, le code sera changé et les modalités pour la diffusion du code seront revues.

6. Droit de paille

Les droits de paille n'auront accès à la salle et au terrain extérieur QUE sur les créneaux libres (en blanc sur le planning). La priorité d'entraînement étant aux archers de St Loup.

7. Commission Communication

Un membre a quitté la commission communication. Il n'y a pas de remplacement prévu pour cette saison.

8. Réseaux sociaux

Des communications vont être publiées sur :

- Le remplacement du mur de tir,
- Le championnat de France Campagne par équipes,
- Le mandat du 16/10,
- L'indisponibilité de la salle les 26/à9 et 03/10,
- Le championnat de France Beursault.

9. Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

La date du 11 octobre a été retenue pour l'AGE. Celle-ci se déroulera de 20h30 à 21h30.

La convocation et l'appel à candidature sera fait en fin de semaine.

L'ordre du jour portera sur :

- La modification de l'article 11 des Statuts du club des Archers de Saint Loup
- La modification du délai de dépôt des procurations
- L'élection d'un nouveau membre.

Fin de séance 21h00